

L'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Viti-Vini, électrisé par l'enjambeur électrique

Viti-Vini, électrisé par l'enjambeur électrique

Par Fabienne NOUIRA HUET

Créé le 24/10/2012 07:59

Bien que le Viti-Vini ne fasse sa com que sur l'appellation champagne, il permet par sa qualité d'attirer d'autres vignobles, drainant toute une clientèle hors région. Bourguignons et gens du Chablis. On assiste cette année à une montée en puissance de son organisation. Son agencement par familles ou par pôles (banque, informatique, vin, engins viticoles) a permis aux gens qui avaient une idée précise de ce qu'ils venaient chercher de pouvoir comparer.

Le Viti-Vini a été créé au départ pour défendre les industries connexes au champagne. Co-fondateur du Viti-Vini dont il est vice-président, Jacques Kremer a fait le tour des stands pour sentir l'esprit général du salon.

« *Il y a beaucoup de prises de contact avec la clientèle professionnelle.* » C'est plus ou moins vrai, selon les thèmes du moment. L'année pluvieuse a apporté son lot de problèmes par rapport aux traitements phyto-sanitaires. Sur le salon, beaucoup de viticulteurs sont venus changer leurs pulvérisateurs.

« *En 2013-2014, l'hélicoptère n'effectuera plus les traitements par voie aérienne en Champagne* ». Ils sont fort utilisés, notamment dans les endroits peu accessibles. Beaucoup de viticulteurs se sont intéressés aux chenillards, pour pallier ce problème de prestation aérienne. Du côté des utilitaires, il y a eu de très bonnes prises de contact. « *Globalement parlant, en cuverie et matériel viticole, les carnets de prospection se sont bien étoffés. On travaille en équipement, plus qu'en gros matériel.* »

Pour Jacques Kremer, sur le salon, « *il y a eu des acheteurs pour du matériel de 1 000 à 25 000 €. Ce qui est en tension, ce sont les gros investissements à partir de 100 000 €* ». Les viticulteurs sont allés à l'essentiel, par rapport aux nouvelles normes. Et préfèrent faire un choix que plusieurs.

Un bonus écologique pour l'enjambeur électrique

Jacques Kremer, de la société Kremer Energie, est aussi l'heureux inventeur du premier tracteur enjambeur électrique de la Champagne. Il a reçu lors de sa présentation sur le salon, un accueil qu'il qualifie de « phénoménal » pour son savoir-faire. « *Les trois-quarts des maisons de champagne attendent une démonstration dans leurs vignes. Et nous avons une cinquantaine de contacts de vente ferme.* »

Une innovation, primée en 1979, qui se concrétise cette année avec, avant salon, une première vente pour Moët & Chandon, la grande maison, pionnière à avoir compris ce qu'amenait une telle invention technologique (l'union du 19 octobre). « *Seul souci : la météo. Il faut attendre quinze jours environ pour commencer les démonstrations chez les contacts pris* », annonce le patron de Kremer Energie. Il a trouvé à louer des bâtiments de 3 000 m² pour construire et commercialiser ses « bébés ».

Le prix de vente de 150 000 € reste un investissement. Mais l'électrique descend les coûts d'exploitation du diesel, de façon très nette. « *En moyenne, le tracteur hydrostatique revient à 100 € de consommation/jour, contre 5 €/jour pour l'électrique* ».

Le député Philippe Martin a posé l'an dernier une question écrite demandant un bonus écologique pour les engins agricoles comme pour les voitures électriques. Il va réitérer sa question cette année auprès du nouveau gouvernement. Pour Jacques Kremer et son fils Aurélien, ce serait « *un encouragement et une reconnaissance* ».

Photos / vidéos

Auteur :

Légende :

Visuel 1:



Auteur :

Légende : « Il y a eu beaucoup de contacts »

Visuel 2:



Auteur :

Légende : avec la clientèle professionnelle qui se concrétiseront

Visuel 3:

